

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 28 février 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **28 février 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **22 février 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND – M. MACHADO – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN à M. FELICANI MME SCHWARZ à MME PLAYE
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK à M. TRANCHINA MME FOUET à M. BECKER
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN à MME GUENSER
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY à M. KUHN
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°15 – DB du 28/02/2019

Rapporteur : M. BERGEROT

Haltes fluviales : Actualisation de l'enveloppe financière du programme et des financements

Le projet d'aménagement et de développement de services autour des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey a débuté, conformément au programme approuvé par délibération du 16 janvier 2018.

Pour rappel, la halte fluviale de Liverdun fait l'objet d'échanges avec Voies Navigables de France sur la faisabilité de son aménagement.

Le Maître d'œuvre a particulièrement bien cerné les enjeux d'aménagement urbain et de dynamisation des centre-bourg du Bassin de Pompey. Les propositions intègrent ainsi les haltes dans le paysage urbain de façon très cohérente.

Au fil des études d'esquisse et d'avant-projet, des besoins initialement non identifiés dans le programme se sont avérés nécessaires à réaliser, tant sur l'aménagement

des haltes, que sur des aménagements de voirie concomitants, donnant ainsi un sens au projet dans sa globalité.

Il est ainsi proposé à l'assemblée délibérante d'actualiser le montant du programme et les demandes de financements associées comme suit :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	% du montant HT
Maîtrise d'œuvre et frais annexes	58 K€	69,6 K€	Etat DETR	171 K€	30%
	Travaux (base et options)	512 K€	614,4 K€	Département	57 K€
Région				114 K€	20%
			Fonds européens (FEDER ou FEADER)	114 K€	20%
			Total aides	456 K€	80 %
			Autofinancement	114 K€	20 %
TOTAL (base et options)	570 K€	684 K€	TOTAL	570 K€	100%

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission tourisme du 21 février 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'actualisation du programme d'investissement de 570 000 € HT relatif à la rénovation des haltes fluviales de Champigneulles, Millery et Pompey,

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la sollicitation de subventions auprès des partenaires financeurs éventuels.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC